

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1918

23 juillet 2014

SOMMAIRE

Amaranthe Octogone S.à r.l.	92028	INA Acquisition S.à r.l.	92026
Five Degrees Solutions S.à r.l.	92030	INA Holdings S.à r.l.	92026
Hermes Universal	92018	Indoor Montage S.à r.l.	92021
HLF Luxembourg Holdings S.à r.l.	92018	Initium Group S.A.	92025
Hoen S.à.r.l.	92019	International Assets Finance S.à r. l.	92022
Home Flowers S.à r.l.	92019	International Assets Finance S.à r. l.	92023
Horfut S.A., SPF	92020	International Programs Development S.A.	92027
HPS Invest S.à r.l.	92019	International Trading Luxembourgeois ..	92027
HSBC Fund Services (Luxembourg) S.A.	92020	International Trading Luxembourgeois ..	92027
HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	92021	Interworld Investments S.A.	92019
HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.	92021	Intesa Sanpaolo Servitia S.A.	92020
HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.	92018	Investment Select Fund Sicav-SIF	92064
HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.	92021	IPD Holdings S.A.	92064
Huniel Co S.A., SPF	92022	IPD Holdings S.A.	92064
Hyosung Wire Luxembourg S.A.	92022	Italia RC S.à r.l.	92023
Hyosung Wire Luxembourg S.A.	92022	IVG Luxembourg S.à r.l. International Ins- titutional Fund SCA SICAV-SIF	92027
ICMblackwood Management Company S.à r.l.	92024	IVG Prime Investment S.à r.l.	92023
IFF (GIBRALTAR) Holdings (Luxem- bourg) S.C.S.	92024	JC. Partner	92024
IFG S.A.	92024	Joja Assets S.A.	92064
Ignis Global Funds Sicav	92025	L & M Technique Sàrl	92063
IK Investment Partners B S.à r.l.	92025	Nordborn I S.à r.l.	92064
Imalo S.à r.l.	92025	Partners of Excellence S.à r.l.	92061
Immagina S.A.	92023	TA EU Acquisitions VII S.à r.l.	92033
Immobilière Building S.A.	92026	TA Investment Holdings S.à r.l.	92048
Immo-Renov-Invest 3000 S.A.	92026	Tarantoga Capital S.A.	92031
		Thill-Schumacher S.C.I.	92056
		TMF Secretarial Services S.A.	92055
		Trinidad Drilling International Luxem- bourg S.à r.l.	92056

Hermes Universal, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.409.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069725/9.

(140081258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

HLF Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.258.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069727/10.

(140082039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 28.531.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires («l'Assemblée») tenue au siège social le 17 avril 2014 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a réélu comme Administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2015:

- Madame Brenda Petsche (demeurant 16 Bld d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Luxembourg)
- Madame Christiane Hella Lindenschmidt (demeurant 29-31 Breite Strasse, Dusseldorf, Allemagne)
- Monsieur Nigel Howard Fielding (demeurant 16 Bld d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Luxembourg)
- Monsieur Michael Peter May (demeurant 16 Bld d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Luxembourg)
- Monsieur Arjun Bambawale (demeurant 8 Canada Square London E14 5HQ, Royaume-Uni)
- Monsieur Paul Ventisei (demeurant 8 Canada Square London E14 5HQ, Royaume-Uni)

2. L'Assemblée a élu à la fonction de Délégué à la Gestion Journalière pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2015:

- Monsieur David Thorne (demeurant 16 Bld d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Luxembourg)

3. L'Assemblée a réélu à la fonction de Délégués à la Gestion Journalière pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2015:

- Madame Brenda Petsche (demeurant 16 Bld d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Luxembourg)

4. L'Assemblée a réélu KPMG Luxembourg S.à r.l., 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014069737/35.

(140081864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Hoer S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5440 Remerschen, 103, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 82.292.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 16 mai 2014.

Référence de publication: 2014069728/10.

(140081527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Home Flowers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 168.427.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 30 avril 2014, numéro 2014/0829 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 8 mai 2014, relation: CAP/2014/1743 de la société à responsabilité limitée "HOME FLOWERS S.à r.l.", avec siège social à L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 168 427, constituée suivant acte reçu par Maître Tom METZLER, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 19 avril 2012, publié au Mémorial C numéro 1362 du 1^{er} juin 2012, ce qui suit:

- Monsieur Alexandre JOST, seul associé, a déclaré procéder à la dissolution et à la liquidation de la société prédite, avec effet au 30 avril 2014,

- la société dissoute n'a plus d'activités.

- l'associé a déclaré en outre que la liquidation de la prédite société a été achevée et qu'il assume tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années à l'adresse suivante: F-57310 Bousse, 14, rue George de la Tour.

Bascharage, le 15 mai 2014.

Pour extrait conforme

Le notaire

Référence de publication: 2014069729/25.

(140081397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Interworld Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 148.330.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069746/9.

(140080869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

HPS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 127.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014069732/10.

(140081167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Horfut S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 77.953.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 mai 2014 à 11.30 heures à Luxembourg

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Joseph WINANDY et Koen LOZIE et de la société Pacbo Europe Administration et Conseil représentée par M. Patrice Crochet, Administrateurs.

L'assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler en tant Commissaire aux Comptes THE CLOVER.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2014.

Pour copie conforme
FIDUPAR
1 rue Joseph Hackin
L-1746 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2014069730/18.

(140082011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

HSBC Fund Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 26.760.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HSBC FUND SERVICES LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2014069733/11.

(140081229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Intesa Sanpaolo Servitia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 14.241.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 mars 2014.

Le Conseil d'Administration nomme, pour un mandat pour trois années, venant donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes 2016 et à tenir en 2017:

M. Christophe VELLE: Président

M. Enrico LIRONI: Vice Président

Le Conseil d'Administration nomme ainsi M. Mauro FERRARI, demeurant professionnellement à 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Secrétaire du Conseil d'Administration.

Suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mars 2014, le Conseil d'Administration confie, pour la période expirant au Conseil d'Administration qui suivra l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2014, la gestion journalière de la société à:

- M. Jean-Claude KRIEGER, Administrateur et CEO de la société, demeurant professionnellement à 12, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

- M. Didier FADEUX, Directeur de la société, demeurant professionnellement à 12, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Jean-Claude KRIEGER
Administrateur délégué & CEO

Référence de publication: 2014069747/25.

(140080217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 28.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069734/10.

(140081349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 28.888.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 25 avril 2014 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a élu comme Administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015:
 - Madame Maria Cecilia Lazzari (demeurant au Luxembourg, 16 Boulevard d'Avranches, 1160 Luxembourg).
2. L'Assemblée a ré-élu comme Administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée ordinaire qui se tiendra en 2015:
 - Madame Alexa Coates (demeurant au Royaume-Uni, St James Street 78, SW1 A1JB Londres);
 - Monsieur Edgar Ng (demeurant en Chine, Queen's Road Central 1, Hong Kong);
 - Monsieur Didier Deleage (demeurant en France, Place de la Pyramide 4, 75419 Paris Cedex 08);
 - Monsieur Tony Corfield (demeurant au Royaume-Uni, St James Street 78, SW1 A1JB Londres);
 - Monsieur Richard Long (demeurant au Luxembourg, boulevard d'Avranches 16, 1160 Luxembourg).
3. L'Assemblée a ré-élu KPMG Luxembourg S.à r.l dont le siège social se situe 9 Allée Scheffer, L-2550 Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015.

Pour HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014069735/23.

(140081350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 28.531.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014069736/11.

(140081246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Indoor Montage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 13, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 104.021.

Der Jahresabschluss zum 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2014069743/10.

(140081193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Huniel Co S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 184.557.

Les statuts coordonnés de la prédite société au 12 mai 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 mai 2014.

Maître Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2014069738/13.

(140080861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Hyosung Wire Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7759 Roost, 8, route de Bissen.

R.C.S. Luxembourg B 157.180.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Roost en date du 5 mai 2014

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 5 mai 2014 révoque Monsieur Choong Won LEE de ses fonctions d'administrateur et nomme Monsieur Si Yeon LEE, né le 21 septembre 1964 à Choongnam, République de Corée, résidant professionnellement au 6 rue de l'industrie, L-7737 Colmar Berg, Grand-Duché de Luxembourg aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'année 2020.

Le Président de l'assemblée

Référence de publication: 2014069740/13.

(140081996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Hyosung Wire Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7759 Roost, 8, route de Bissen.

R.C.S. Luxembourg B 157.180.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 5 mai 2014

Le conseil d'administration en date du 5 mai 2014:

- ratifie la nomination de Monsieur Yang Sang LEE, né le 22 août 1967 à Séoul, République de Corée, résidant au 19, J.F. Kennedy, L-7234 Helmsange, Grand-Duché de Luxembourg aux fonctions d'administrateur délégué en charge de la gestion journalière et de la représentation de la société concernant cette gestion journalière avec effet à la date du 30 décembre 2013;

- nomme Monsieur Si Yeon LEE, né le 21 septembre 1964 à Choongnam, République de Corée, résidant professionnellement au 6, rue de l'Industrie, L-7737 Colmar Berg, Grand-Duché de Luxembourg aux fonctions d'administrateur délégué en charge de la gestion journalière et de la représentation de la société concernant cette gestion journalière avec effet immédiat.

Le conseil d'administration

Référence de publication: 2014069741/18.

(140081996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

International Assets Finance S.à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 112.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2014069744/10.

(140081069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Immagina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4437 Soleuvre, 197, rue de Differdange.
R.C.S. Luxembourg B 185.429.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2014.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2014069742/14.

(140081506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

International Assets Finance S.à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 112.325.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 avril 2014

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg à partir du 25 avril 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2014069745/12.

(140081898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Italia RC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 124.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Italia RC S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2014069748/11.

(140081290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

IVG Prime Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 137.500,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, rue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 174.363.

- Die Adresse des Sitzes der Gesellschaft lautet wie folgt:

24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

- Die Adresse des Gesellschafters, IVG Luxembourg S.à r.l. International Institutional Fund SCA SICAV-FIS handelnd für den Teilfonds IVG Luxembourg S.à r.l. International Institutional Fund SCA SICAV-FIS - Prime Fund, lautet ebenfalls:

24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19. Mai 2014.

IVG Prime Investment S.à r.l.
Unterschrift

Référence de publication: 2014069775/17.

(140082302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

ICMblackwood Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 172.365.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

In der außerordentlichen Generalversammlung der ICMblackwood Management Company S.à r.l. am 29.04.2014 wurde folgendes beschlossen:

Der Gesellschafter schließt die Liquidation ab und stellt fest, dass die Gesellschaft "ICMblackwood Management Company S. à r.l." endgültig aufgelöst ist. Der alleinige Gesellschafter bestimmt schließlich, dass alle Bücher, Register und Dokumente, die die Gesellschaft betreffen, für eine Dauer von mindestens fünf (5) Jahren am Firmensitz der Gesellschaft in 9, Avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, aufbewahrt werden. Der alleinige Gesellschafter übernimmt persönlich alle Schulden der Gesellschaft, erklärt jedoch genügend Provision zur Deckung dieser Schulden zu haben.

Luxembourg, den 13.05.2014.

Pour avis conforme

Bodo Demisch

Liquidator

Référence de publication: 2014069749/20.

(140080956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

IFF (GIBRALTAR) Holdings (Luxembourg) S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 330.426.950,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 79.233.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2014.

Sophie Zintzen

Mandataire

Référence de publication: 2014069750/13.

(140081452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

IFG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 108.852.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19.05.14.

Référence de publication: 2014069751/10.

(140082218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

JC. Partner, Société Anonyme.

Siège social: L-2266 Luxembourg, 6, rue d'Oradour.
R.C.S. Luxembourg B 82.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JC PARTNER S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.A R.L.

Référence de publication: 2014069780/11.

(140082054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Ignis Global Funds Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 156.474.

Le bilan de la Société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour IGNIS GLOBAL FUNDS SICAV

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014069752/12.

(140081352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

IK Investment Partners B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 166.962.

Rectificatif du dépôt N° L13/0194392

Suite à une erreur matérielle lors du dépôt N° L13/0194392, il convient de modifier le nom de l'associé COSI AB, ayant son siège social à Östermalmstorg 2, SE-11442, Stockholm (Suède), inscrite au Registre de Commerce Suédois sous le numéro 556941-0078 en COSIGRANDE AB,

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014069753/15.

(140082057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Imalo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 58.400.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069755/9.

(140080990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Initium Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 152.807.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la Société le 27 septembre 2013 à quatorze heures

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire que celle-ci accepte la démission avec effet immédiat de la société Reviconsult Sàrl avec siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L - 2522 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et Sociétés Luxembourg (RCSL) section B sous le numéro 139.013

L'assemblée décide de nommer en remplacement de Reviconsult, préqualifiée, avec effet immédiat Madame Florence Dagès-Bardot, née le 13 février 1975 à Paris (France) demeurant au 16 Chemin du Couchant CH-1270 Trelex (Suisse) comme Commissaire aux comptes.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014069762/18.

(140081443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Immo-Renov-Invest 3000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 88.886.

- La société MONTEREY AUDIT, S.à r.l.,
ayant son siège social à L-2163 Luxembourg et R.C.S. Luxembourg B 78.967.
dénonce son mandat de Commissaire aux Comptes de la société:
Immo-Renov-Invest 3000 S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 88.886.

Luxembourg, le 17 mars 2014.
Philippe GAIN
Gérant

Référence de publication: 2014069758/16.

(140082046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Immobilière Building S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 105, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 36.484.

Extrait des décisions de l'associé unique de la Société adoptées le 16 mai 2014

L'associé unique de la Société a décidé, avec effet immédiat, de révoquer Vladislav PROCHAZKA en tant que seul et unique administrateur, et de nommer Eva PROCHAZKOVA, résidant à Borivojova 1710, 272 01 Kladno, République Tchèque, en tant que seul et unique administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE BUILDING S.A.
Un mandataire

Référence de publication: 2014069759/14.

(140081625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

INA Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 175.254.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.
Yasemin Bulut
Gérant

Référence de publication: 2014069760/12.

(140081557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

INA Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 175.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.
Yasemin Bulut
Gérant

Référence de publication: 2014069761/12.

(140082066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

International Programs Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 41.569.

VERICOM S.A. est désormais établi à l'adresse suivante:

- 1, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069763/10.

(140081661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

International Trading Luxembourgeois, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 83.942.

CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, N° d'immatriculation 212424, ayant son siège social à 1, Road Town, Tortola, BVI. démission de son mandat d'administrateur de la société:

International Trading Luxembourgeois, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 83.942.

Luxembourg, le 17 mars 2013.

Philippe GAIN

Gérant

Référence de publication: 2014069764/15.

(140082015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

International Trading Luxembourgeois, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 83.942.

- La société MONTEREY AUDIT, S.à r.l.,

ayant son siège social à L-2163 Luxembourg et R.C.S. Luxembourg B 78.967.

démission de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société:

International Trading Luxembourgeois, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 83.942.

Luxembourg, le 17 mars 2014.

Philippe GAIN

Gérant

Référence de publication: 2014069765/15.

(140082015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

IVG Luxembourg S.à r.l. International Institutional Fund SCA SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 174.707.

- Die Adresse des Sitzes der Gesellschaft lautet wie folgt:

24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, den 19. Mai 2014.

IVG Luxembourg S.à r.l. International Institutional Fund SCA SICAV-SIF

Unterschrift

Référence de publication: 2014069774/14.

(140082305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Amaranthe Octogone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 271.574,00.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 153.428.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh of May

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the "Meeting") of "Amaranthe Octogone S.à r.l." (the "Company"), a "Société à responsabilité limitée", established at 1, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 153 428, incorporated by deed of Me. Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on May 21, 2010, published in the Luxembourg Memorial C number 1337 on June 29, 2010 and whose Articles of Incorporation were for the last time modified by deed enacted on April 19, 2012 published in Memorial C, number 1674, on July 3, 2012.

The Meeting is presided by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette.

The chairman appointed as secretary Mrs Claudia ROUCKERT, private employee, residing professionally in Esch/Alzette.

The Meeting elected as scrutineer Mrs Claudia ROUCKERT, private employee, residing professionally in Esch/Alzette.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minutes.

II.- As appears from the attendance list, 271,574 shares out of the 271,574 shares, representing 100% of the capital of the company (with an amount of EUR 271,574) are present or duly represented so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation);
2. Appointment of Mr. Massimo Longoni with professional address at 26-28, rives de Clausen, L.2165, Luxembourg as liquidator (the "Liquidator");
3. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company;
4. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their respective mandates; and
5. Miscellaneous.

IV. After deliberation, the Meeting passed, by a unanimous vote, the following resolutions:

First resolution:

The Meeting resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation).

Second resolution:

The Meeting resolves to appoint Mr. Massimo Longoni prenamed, as liquidator (The "Liquidator").

Third resolution:

The Meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The Meeting further resolves that the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorization of the general meeting of the shareholders. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Meeting further resolves to empower and authorize the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The Meeting further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution:

The Meeting decides to grant full and total discharge to the board of managers for the accomplishment of their respective mandates until today.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil quatorze le sept mai

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, soussigné.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés (l'"Assemblée") de la société à responsabilité limitée "Amaranthe Octogone S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 1, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le N° 153428, constituée suivant acte reçu par le notaire Me. Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, en date du 21 mai 2010 publié au Mémorial C N° 1337 du 29 juin 2010 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 19 avril 2012, publié au mémorial C N° 1674 du 3 juillet 2012

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Le président désigne comme secrétaire Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il ressort de cette liste de présence que 271.574 parts sociales des 271.574 parts sociales de la société, représentant 100 % du capital social (d'un montant de EUR 271.574), sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire);
2. Nomination de M. Massimo Longoni ayant son adresse professionnelle au 26-28, rives de Clausen, L.2165, Luxembourg, en tant que liquidateur (le "Liquidateur");
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société;
4. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs; et
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Assemblée décide de dissoudre la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution:

L'Assemblée décide de nommer M. Massimo Longoni, précité, en tant que liquidateur (le "Liquidateur").

Troisième résolution:

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide en outre que le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des associés.

Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

L'Assemblée décide en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

L'Assemblée décide également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des avances sur le solde de liquidation aux associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution:

L'Assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat respectif jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Esch/Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: Conde, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 mai 2014. Relation: EAC/2014/6715. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014070310/126.

(140082956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

Five Degrees Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 145.987.

In the year two thousand and fourteen, on the ninth day of May

Before Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Five Degrees Solutions S. à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at Weiler-la-Tour, 8 rue des Lilas, incorporated by deed enacted on April 21, 2009, registered with the trade register in Luxembourg at section B under number 145987.

The meeting is composed by the sole member, "Five Degrees Holding B.V.", a corporation existing under the Dutch law having its registered seat at Markt 15, 3621AB Breukelen, The Netherlands, here represented by Flora Gibert, notary's clerk, with professional address in Luxembourg by virtue of a proxy given privately.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on "sociétés à responsabilité limitée".

First resolution:

The sole member decides to transfer the registered office of the Company to L- 2330 Luxembourg, 124 Boulevard de la Pétrusse with effective date as from April 1, 2014.

Second resolution:

As a consequence of the foregoing resolution, the sole member decides to amend the article 2.1 of the Articles of Incorporation to read as follows:

" **Art. 2.1.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français:

L'an deux mille quatorze, le neuf mai,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Five Degrees Solutions S. à r.l.", ayant son siège social à L-5775 Weiler-la-Tour 8 rue des Lilas, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 145987, constituée suivant acte reçu le 21 avril 2009, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 1030 du 18 mai 2009,

L'assemblée est composée de l'associé unique, "Five Degrees Holding B.V.", une société de droit hollandais établie à Markt 15, 3621AB Breukelen, Pays-Bas, ici représentée par Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Première résolution:

L'associé unique décide de transférer le siège social à L- 2330 Luxembourg, 124 Boulevard de la Pétrusse avec effet au 1^{er} avril 2014

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique décide d'en modifier l'article 2.1 pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.1.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts"

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française.

Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F.GIBERT, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 14 mai 2014. Relation: LAC/2014/22331. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): C.FRISING.

Référence de publication: 2014070614/73.

(140083029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

TC S.A., Tarantoga Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 105.865.

L'an deux mil quatorze, le six mai.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TARANTOGA CAPITAL S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 105865, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 janvier 2005, publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 495 du 26 mai 2005, dont les statuts ont été

modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 février 2014, non encore publiée au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Naveau, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Dariusz Gorecki, demeurant à Czestochowa, Pologne.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexe au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Modification de l'article 4 des statuts (objet social) comme suit:

«L'objet de la Société est d'investir, d'acquérir, et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes formes de sociétés ou entités, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par des participations, des apports, achats, options ou de toute autre manière, tous titres, sûretés, droits, intérêts, brevets et licences ou tout autre titre de propriété que la Société juge opportun, et plus généralement de les détenir, gérer, développer, grever vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société juge appropriées.

La société peut également prendre part, assister ou participer à toutes transactions y compris financières ou commerciales, accorder à toute société ou entité associée d'une façon quelconque avec la Société et dans laquelle elle a un intérêt financier direct ou indirect ou tout autre intérêt, tout concours, prêt, avance, sûreté ou garantie, ainsi qu'emprunter ou lever des fonds de quelque manière que ce soit et garantir le remboursement de toute somme empruntée.

Enfin la Société peut prendre toute action et mener toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement, sans toutefois vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.»

2. Rectification des adresses de deux administrateurs.

3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts (objet social) comme suit:

«L'objet de la Société est d'investir, d'acquérir, et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes formes de sociétés ou entités, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par des participations, des apports, achats, options ou de toute autre manière, tous titres, sûretés, droits, intérêts, brevets et licences ou tout autre titre de propriété que la Société juge opportun, et plus généralement de les détenir, gérer, développer, grever vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société juge appropriées.

La société peut également prendre part, assister ou participer à toutes transactions y compris financières ou commerciales, accorder à toute société ou entité associée d'une façon quelconque avec la Société et dans laquelle elle a un intérêt financier direct ou indirect ou tout autre intérêt, tout concours, prêt, avance, sûreté ou garantie, ainsi qu'emprunter ou lever des fonds de quelque manière que ce soit et garantir le remboursement de toute somme empruntée.

Enfin la Société peut prendre toute action et mener toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement, sans toutefois vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de rectifier les adresses de deux administrateurs comme suit:

- Monsieur Michał Józef WOJNARSKI, demeurant à Ul. Podchorznych 39A m.34, 00-722 Warszawa, Pologne,

- Monsieur Maciej Janusz CHORAZAK, demeurant à Ul. wi tego Antoniego 18/20 m.12, 50-073 Wrocław, Pologne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passe à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. NAVEAU, A. BRAQUET, D. GORECKI et H. HELLINCKX.

Enregistre à Luxembourg A.C., le 7 mai 2014. Relation: LAC/2014/21199. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée a la société sur demande.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014071064/76.

(140083012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

TA EU Acquisitions VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 187.043.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the seventh of May
before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

TA XI L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4682602 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VII-A L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5118855 (TA AP VII-A)

TA Atlantic and Pacific VII-B L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5118856 (TA AP VII-B); and

TA Investors IV, L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5276091 (TA IV)

each of TA XI, TA AP VII-A, TA AP VII-B, and TA IV hereby represented by Mr. Ryan Benjamin, whose professional address is at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "TA EU Acquisitions VII S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire,

by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), represented by:

- (i) One hundred and twenty-five thousand (125,000) class A shares (Class A Shares);
- (ii) One hundred and twenty-five thousand (125,000) class B shares (Class B Shares);
- (iii) One hundred and twenty-five thousand (125,000) class C shares (Class C Shares);
- (iv) One hundred and twenty-five thousand (125,000) class D shares (Class D Shares);
- (v) One hundred and twenty-five thousand (125,000) class E shares (Class E Shares);
- (vi) One hundred and twenty five thousand (125,000) class F shares (Class F Shares);
- (vii) One hundred and twenty-five thousand (125,000) class G shares (Class G Shares);
- (viii) One hundred and twenty-five thousand (125,000) class H shares (Class H Shares);
- (ix) One hundred and twenty-five thousand (125,000) class I shares (Class I Shares);
- (x) One hundred and twenty-five thousand (125,000) class J shares (Class J Shares),

each of the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares being in registered form and referred to, respectively, as a Class of Shares and collectively as Classes of Shares. A share of any Class of Shares shall be referred to as a Share.

5.2. Each Share is fully paid-up with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) and has such rights and obligations as set out in the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The share capital of the Company may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders passed by a majority in number of the shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

6.2. The share capital of the Company may be reduced by means of the cancellation of Shares, including the cancellation of one or more entire Class(es) of Shares by way of the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares.

6.3. In the case of the repurchase and cancellation of one or more entire Class(es) of Shares:

- (i) such cancellation and repurchase shall be made in reverse alphabetical order (starting with Class J);
- (ii) the holders of the Shares of the relevant Class(es) of Shares shall:
 - (i) be entitled to receive an amount not exceeding the Available Amount (as defined below), such amount being limited to the Total Cancellation Amount (as defined in Article 6.6 below); and
 - (ii) receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined in Article 6.4 below) for each Share of the relevant Class held by them prior to the cancellation.

6.4. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount (as defined in Article 6.6 below) by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

6.5. The Available Amount (as defined below) shall be calculated by the Board (as defined in Article 8), on the basis of the Interim Accounts (as defined below) and shall be subject to the approval of the shareholders in a general meeting.

6.6. The Total Cancellation Amount shall be:

(i) equal to the Available Amount, provided the Available Amount is approved by the shareholders in a general meeting in accordance with Article 6.5; or

(ii) to the extent that the Available Amount is not approved by the shareholders in a general meeting, such other amount as is approved by the shareholders in a general meeting provided always that the Total Cancellation Amount shall never be higher than the Available Amount.

6.7. For the purposes of Article 6.5 and 6.6 a resolution of the shareholders taken at a general meeting of the shareholders shall be passed in the manner provided for an amendment of the Articles.

6.8. Upon the repurchase and cancellation of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6.9. The Company's Shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.10. Shares are freely transferable among shareholders.

6.11. Where the Company has a sole shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

6.12. Where the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

6.13. The transfer of Shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

6.14. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.15. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.16. For the purpose of this Article 6, the following terms shall have the following definitions:

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) capable of distribution to the shareholders pursuant to Article 15 of the Articles, increased by:

(i) any freely distributable reserves; and

(ii) as the case may be:

(a) the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares to be cancelled; and

(b) subject to the provisions of the Law, the amount equal to the reduction to the legal reserve arising out of such share capital reduction, provided always that:

i. the amount actually held in the legal reserve immediately prior to such share capital reduction was equal to or greater than the amount equal to 10 per cent. of the Company's share capital immediately prior to such share capital reduction; and

ii. the legal reserve shall not, as a result of such distribution, fall below such amount as is equal to 10 per cent. of the Company's share capital immediately following the share capital reduction,

but reduced by:

(i) any losses (including carried forward losses); and

(ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts, so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

where:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles;

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date; and

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The manager(s) may be dismissed at any time ad nutum (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

7.3. The sole shareholder or general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being Class A managers and Class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers shall be identified with respect to the class to which they belong.

Art. 8. Board of managers. If several managers have been appointed, they will constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Board resolutions are validly taken by a majority of the managers present or represented. In the event, however, the sole shareholder or general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely Class A managers and Class B managers) any resolutions of the Board may only be validly taken by the majority of the votes of the managers present or represented including at least one Class A and one Class B manager present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

8.3. Representation

(i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager, provided that in the event the sole shareholder or general meeting of shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company shall only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

(ii) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

(iii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager or the Board.

Art. 9. Sole manager.

If the Company is managed by a sole manager all references in the Articles to the Board or the managers shall be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable, by reason of their mandate, for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholder(s) shall be adopted at a general meeting of shareholders (a General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions shall be sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened or consulted by any manager. The sole manager, the board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) General Meetings are to be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting. Any shareholder may participate in any meeting of the General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders and the general meeting (or General Meeting) or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on 1st January and ends on 31st December of each year.

13.2. Each year, the sole manager or the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days preceding the annual general meeting convened to approve these documents.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board, or the sole manager, draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

15.4. In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) the holder(s) of the Class A Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.10% of the nominal value of the Class A Shares;

(ii) the holder(s) of the Class B Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.15% of the nominal value of the Class B Shares;

(iii) the holder(s) of the Class C Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.20% of the nominal value of the Class C Shares;

(iv) the holder(s) of the Class D Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.25% of the nominal value of the Class D Shares;

(v) the holder(s) of the Class E Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.30% of the nominal value of the Class E Shares;

(vi) the holder(s) of the Class F Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.35% of the nominal value of the Class F Shares;

(vii) the holder(s) of the Class G Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.40% of the nominal value of the Class G Shares;

(viii) the holder(s) of the Class H Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.45% of the nominal value of the Class H Shares;

(ix) the holder(s) of the Class I Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.50% of the nominal value of the Class I Shares;

(x) the holder(s) of the Class J Shares shall be entitled to a dividend up to an amount equal to 0.55% of the nominal value of the Class J Shares; and

(xi) the balance of the total amount to be distributed shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class of Shares in existence in reverse alphabetical order (i.e. first to the holders of the Class J Shares, then if there are no Class J Shares, to the holders of the Class I Shares and continuing in such a manner until only Class A Shares are in existence).

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. After payment of all debts and any charges against the Company and payment of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with, and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as, the distribution rules set for dividend distributions.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31st December 2014.

Subscription and payment

TA XI L.P., represented as stated above, subscribes for ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class A Shares, ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class B Shares, ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class C Shares, ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class D Shares, ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class E Shares, ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class F Shares, ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class G Shares, ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class H Shares, ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class I Shares, ninety thousand six hundred and ninety-six (90,696) Class J Shares in registered form, each with a par value of one euro cent (EUR 0.01) and agrees to pay them in full by an aggregate contribution in cash of nine thousand sixty-nine Euros and sixty euro cent (EUR 9,069.60);

TA Atlantic and Pacific VII-A L.P., represented as stated above, subscribes for eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class A Shares, eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class B Shares, eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class C Shares, eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class D Shares, eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class E Shares, eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class F Shares, eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class G Shares, eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class H Shares, eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class I Shares, eleven thousand eight hundred and three (11,803) Class J Shares in registered form, each with a par value of one euro cent (EUR 0.01) and agrees to pay them in full by an aggregate contribution in cash of one thousand one hundred and eighty Euros and thirty euro cent (EUR 1,180.30);

TA Atlantic and Pacific VII-B L.P., represented as stated above, subscribes for twenty thousand fifty (20,050) Class A Shares, twenty thousand fifty (20,050) Class B Shares, twenty thousand fifty (20,050) Class C Shares, twenty thousand fifty (20,050) Class D Shares, twenty thousand fifty (20,050) Class E Shares, twenty thousand fifty (20,050) Class F Shares, twenty thousand fifty (20,050) Class G Shares, twenty thousand fifty (20,050) Class H Shares, twenty thousand fifty (20,050) Class I Shares, twenty thousand fifty (20,050) Class J Shares in registered form, each with a par value of one euro cent (EUR 0.01) and agrees to pay them in full by an aggregate contribution in cash of two thousand five Euros (EUR 2,005.-);

TA Investors IV L.P., represented as stated above, subscribes for two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class A Shares, two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class B Shares, two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class C Shares, two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class D Shares, two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class E Shares, two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class F Shares, two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class G Shares, two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class H Shares, two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class I Shares, two thousand four hundred and fifty-one (2,451) Class J Shares in registered form, each with a par value of one euro cent (EUR 0.01) and agrees to pay them in full by an aggregate contribution in cash of two hundred and forty-five Euros and ten euro cent (EUR 245.10).

The amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The Company shall have a board of managers composed of Class A and Class B managers appointed for an undetermined period of time. The following persons are appointed managers:

Class A:

Gregory Wallace, born on 16 May 1980 in Connecticut, U.S.A. residing at 3 Lenox St. UN 11 Norwood, MA 02062 4224, U.S.A.;

Thomas Alber, born on 17 August 1960 in Bridgeport, CT, USA, residing at 134 School St., Wayland MA 01778-4545, U.S.A.; and

Jeffrey C. Hadden, born on October 2, 1961 in New Jersey, United States of America, with professional address at John Hancock Tower, 56th Floor, 200, Clarendon Street, Boston, MA 02116, U.S.A..

Class B:

Keith Grealley, born on 5 February 1977 in Galway, Ireland, with professional address at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Maxence Monot, born on 8 December 1976 in Dijon, France, with professional address at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Wayne Fitzgerald, born on 11 May 1976 in Port Láirge, Waterford, Ireland, with professional address at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; and

Amine Zouari, born on 18 March 1979 in Tunis, Tunisia, with professional address at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 40, Avenue Monterey, L-2163, Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le septième jour du mois de mai.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

TA XI L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 4682602 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VII-A L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 5118855 (TA AP VII-A);

TA Atlantic and Pacific VII-B L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5118856 (TA AP VII-B); et

TA Investors IV L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 5276091 (TA IV),

TA XI, TA AP VII-A, TA AP VII-B, et TA IV étant chacun dûment représenté par Monsieur Ryan Benjamin, dont l'adresse professionnelle est située à 40, Avenue Monterey, L-2167 Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "TA EU Acquisitions VII S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance ou du gérant unique. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du gérant unique ou par décision du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et les émissions de titres de créance ou de titres de participation à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut en règle générale employer toutes les techniques et instruments en relation avec ses investissements pour leur gestion efficace, y compris les techniques et instruments conçus pour sa protection contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut en règle générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-), représenté par:

- (i) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie A (Parts sociales de catégorie A);
- (ii) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie B (Parts sociales de catégorie B);
- (iii) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie C (Parts sociales de catégorie C);
- (iv) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie D (Parts sociales de catégorie D);
- (v) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie E (Parts sociales de catégorie E);
- (vi) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie F (Parts sociales de catégorie F);
- (vii) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie G (Parts sociales de catégorie G);
- (viii) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie H (Parts sociales de catégorie H);
- (ix) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie I (Parts sociales de catégorie I);
- (x) Cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie J (Parts sociales de catégorie J);

Chacune des parts de catégorie A, B, C, D, E, F, G, H, I et J étant listée dans un registre et dénommée respectivement une Catégorie de Parts sociales et collectivement les Catégories de Parts sociales. Une part sociale de toute Catégorie de Parts sociales sera dénommée une Part sociale.

5.2. Chaque Part sociale sera intégralement payée et libérée à sa valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) et à des droits et obligations tels que définis dans les statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution des associés, passée par la majorité en nombre des associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

6.2. Le capital social de la Société peut être réduit par annulation des Parts sociales, incluant l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts sociales, par rachat et annulation des Parts sociales émises au sein de chaque Catégorie de Parts sociales.

6.3. Dans le cas d'un rachat et d'une annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts sociales;

(i) une telle annulation sera faite par ordre alphabétique inversé (commençant par la catégorie J);

(ii) les détenteurs des Parts sociales appartenant auxdites catégories auront le droit:

(i) de recevoir un montant n'excédant pas le Montant Disponible (tel que défini ci-dessous), ce montant étant limité au Montant de l'Annulation Totale (tel que défini à l'article 6.6 ci-dessous), et

(ii) de recevoir de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation (telle que définie à l'article 6.4 ci-dessous) pour chaque Part sociale de la catégorie concernée détenue par eux avant l'annulation.

6.4. La Valeur d'Annulation par Part sociale sera calculée en divisant le Montant de l'Annulation Totale (tel que défini à l'article 6.6 ci-dessous) par le nombre de Parts sociales émises dans la Catégorie de Parts sociales devant être rachetées et annulées.

6.5. Le montant disponible (tel que défini ci-dessous) est calculé par le Conseil (tel que défini à l'article 8), sur la base des Comptes Intérimaires (tel que défini ci-dessous) et sont soumis à l'approbation des associés réunis en assemblée générale.

6.6. Le Montant de l'Annulation Totale:

(i) est égal au Montant Disponible, à condition que le Montant Disponible soit approuvé par les associés en assemblée générale conformément à l'article 6.5; ou

(ii) dans la mesure où le Montant Disponible n'est pas approuvé par les associés en assemblée générale, tout autre montant approuvé par les associés en assemblée générale à condition que le Montant Total de l'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

6.7. Pour l'application de l'article 6.5 et 6.6 une résolution des associés prise lors d'une assemblée générale des associés doit être adoptée dans les conditions prévues pour une modification des Statuts.

6.8. A compter du rachat et de l'annulation des Parts sociales, la Valeur d'Annulation par Part sociale deviendra exigible et payable par la Société.

6.9. Les Parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part sociale.

6.10. Les Parts sociales sont librement transférables entre associés.

6.11. Si la Société n'a qu'un seul associé, celui-ci peut librement transférer les Parts sociales à des tiers.

6.12. Si la Société a plus d'un associé, le transfert («entre vifs») des Parts sociales à des tiers est soumis à l'approbation préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.13. Le transfert des Parts sociales en raison de décès à des tiers doit être approuvée par les associés représentant les trois quarts (3 / 4) des droits appartenant aux survivants.

6.14. Une cession de Parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après notification à ou acceptation par la Société conformément à l'article 1690 du Code civil.

6.15. Un registre des associés sera tenu au siège social et peut être consulté par chaque associé sur demande.

6.16. Aux fins du présent article 6, les termes suivants auront les définitions suivantes:

Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) capable de distribution aux associés conformément à l'article 15 des Statuts, augmenté:

(i) des réserves librement distribuables; et

(ii) selon le cas:

(a) du montant de la réduction de capital relative à la Catégorie de Parts sociales à annuler; et

(b) sous réserve des dispositions de la loi, du montant égal à la réduction de la réserve légale découlant de la réduction de capital social par exemple, à condition que:

i. immédiatement avant la réduction de capital social, le montant effectivement détenu à la réserve légale, ait été égal ou supérieur au montant égal à 10 pour cent du capital social, immédiatement avant la réduction du capital social de la Société; et

ii. la réserve légale ne doit pas, à la suite d'une telle distribution, tomber à un seuil inférieur à ce montant égal à 10 pour cent du capital social de la Société immédiatement après la réduction du capital social,

Mais réduit par:

(i) toutes pertes (incluant les pertes reportées); et

(ii) toutes sommes devant être placées en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts, chaque fois que figurant dans les Comptes Intérimaires concernés, de sorte que:

$$MD = (PN + R + RC) - (P + SR)$$

où:

MD = Montant Disponible

PN = profits nets (incluant les bénéfices reportés)

R = réserves librement distribuables

RC = le montant de la réduction du capital social relatif à la Catégorie de Parts Sociales annulée

P = pertes (incluant les pertes reportées)

SR = toutes sommes devant être placées en réserve (s) conformément aux exigences de la loi ou des articles;

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires; et

Date des Comptes Intérimaires signifie la date au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et l'annulation de la Catégorie de Parts sociales concernée.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s)

7.2. Le(s) gérant(s) sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans raison) par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

7.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux catégories différentes, des gérants de Catégorie A et des gérants de Catégorie B. Une telle classification de gérants devra être enregistrée dans le procès-verbal de la réunion appropriée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunira aussi souvent que nécessaire pour assurer que l'intérêt social est respecté ou sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et que chacun déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par une majorité des gérants présents ou représentés. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B), toutes décisions du Conseil peut seulement être valablement adoptée par la majorité des votes des gérants présents ou représentés, y compris au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

8.3. Représentation

(i) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société devra être engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant, à condition que si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés ont nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B), la Société sera seulement valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A avec un gérant de catégorie B.

(ii) Lorsque la Société a un seul gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

(iii) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique ou le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants devra être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contracteront, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions de(s) associé(s) seront adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions sera communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être attestées par lettre ou téléfax.

(iii) Chaque Part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant. Le gérant unique, le conseil de gérance ou, à défaut, le(s) commissaire(s) aux comptes, doivent convoquer ou consulter les associés suivant requête des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales doivent être tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale. Tout associé peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions seront adoptées à cette seconde Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts peuvent seulement être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés et à l'assemblée générale (ou l'Assemblée Générale) ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier;

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le gérant unique ou le conseil de gérance doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants, commissaire(s) aux comptes (s'il y en a) et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport de(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, au siège social. Si il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'inventaire, le bilan et le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes peuvent seulement être consultés par les associés durant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale annuelle convoquée pour approuver ces documents.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société devront être affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer des dividendes intérimaires doit être adoptée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

15.4. En cas de déclaration de dividende, un tel dividende sera alloué et payé comme suit:

- (i) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie A a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,10% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie A;
- (ii) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie B a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,15% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie B;
- (iii) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie C a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,20% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie C;
- (iv) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie D a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,25% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie D;
- (v) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie E a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,30% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie E;
- (vi) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie F a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,35% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie F;
- (vii) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie G a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,40% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie G;
- (viii) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie H a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,45% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie H;
- (ix) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie I a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,50% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie I;
- (x) le(s) détenteur(s) de Parts sociales de catégorie J a (ont) droit à un dividende jusqu'à un montant égal à 0,55% de la valeur nominale des Parts sociales de catégorie J; et
- (xi) le solde du montant total à distribuer sera alloué dans son entièreté aux détenteurs de la dernière Catégorie de Parts sociales dans l'ordre alphabétique inverse (c.-à-d. premièrement aux détenteurs des Parts sociales de catégorie J,

ensuite s'il n'y a pas de Parts sociales de catégorie J, aux détenteurs des Parts sociales de catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'existe plus que les Parts sociales de catégorie A).

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoir et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et paiement des dépenses de la liquidation, le produit net de la liquidation sera distribué aux associés en conformité avec et, de façon à obtenir, sur une base globale, le même résultat économique, les règles de distribution établies pour les distributions de dividendes.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visio-conférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

TA XI L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie A, quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie B, quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie C, quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie D, quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie E, quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie F, quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie G, quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie H, quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie I, quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize (90.696) Parts sociales de catégorie J sous forme nominative, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de neuf mille soixante-neuf Euros et soixante centimes d'euro (EUR 9.069,60);

TA Atlantic and Pacific VII-A L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie A, onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie B, onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie C, onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie D, onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie E, onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie F, onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie G, onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie H, onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie I, onze mille huit cent trois (11.803) Parts sociales de catégorie J sous forme nominative, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille cent quatre-vingt Euros et trente centimes d'euro (EUR 1.180,30);

TA Atlantic and Pacific VII-B L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie A, vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie B, vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie C, vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie D, vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie E, vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie F, vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie G, vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie H, vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie I, vingt mille cinquante (20.050) Parts sociales de catégorie J sous forme nominative, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux mille cinq Euros (EUR 2.005.-);

TA Investors IV L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux mille quatre cent cinquante et une (2.451) Parts sociales de catégorie A, deux mille quatre cent cinquante et une (2.451) Parts sociales de catégorie B, deux mille quatre cent cinquante et une (2.451) Parts sociales de catégorie C, deux mille quatre cent cinquante et une (2.451)

Parts sociales de catégorie D, deux mille quatre cent cinquante et une (2.451) Parts sociales de catégorie E, deux mille quatre cent cinquante et une (2.451) Parts sociales de catégorie F, deux mille quatre cent cinquante et une (2.451) Parts sociales de catégorie G, deux mille quatre cent cinquante et une (2.451) Parts sociales de catégorie H, deux mille quatre cent cinquante et une (2.451) Parts sociales de catégorie I, deux mille quatre cent cinquante et une (2.451) Parts sociales de catégorie J sous forme nominative, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent quarante-cinq Euros et dix centimes d'euro (EUR 245,10).

Le montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-)

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La Société aura un conseil de gérance composé de gérants de Catégorie A et de gérants de Catégorie B nommés pour une durée indéterminée. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants:

Catégorie A:

Gregory Wallace, né le 16 mai 1980 dans le Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au 3, Lenox St. UN 11 Norwood, MA 02062 4224, Etats-Unis d'Amérique;

Thomas Alber, né le 17 août 1960 à Bridgeport, CT, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse est située au 134, School St., Wayland MA 01778-4545, Etats-Unis d'Amérique; et

Jeffrey C. Hadden, né le 2 octobre 1961 au New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située au 56^{ème} étage du bâtiment John Hancock Tower, 200, Clarendon Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis d'Amérique.

Catégorie B:

Keith Greally, né le 5 février 1977 à Galway, Irlande, dont l'adresse professionnelle est située au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Maxence Monot, né le 8 décembre 1976 à Dijon, France, dont l'adresse professionnelle est située au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Wayne Fitzgerald, gérant, né le 11 mai 1976 à Port-Làirge, Waterford, Irlande, dont l'adresse professionnelle est située au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; et

Amine Zouari, né le 18 mars 1979 à Tunis, Tunisie, dont l'adresse professionnelle est située au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. Benjamin et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 mai 2014. LAC/2014/21838. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014071060/817.

(140082036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

TA Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.947.832,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 128.538.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh of May
before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of TA Investment Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of fourteen million nine hundred thirty-five thousand three hundred and thirty-two Euros (EUR 14,935,332.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 128.538 (the Company). The Company was incorporated on May 15, 2007 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial C) dated July 20, 2007, N°- 1511. The articles of association of the Company (the Articles) were amended for the last time on January 7, 2014 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, dated March 25, 2014, N°- 761.

THERE APPEARED:

(1) TA EU Acquisitions S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of one million two hundred twelve thousand four hundred eighty Euros (EUR 1,212,480.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.381 (TA Acquisitions),

(2) TA EU Acquisitions II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of seven million seventy-nine thousand eighty-eight Euros (EUR 7,079,088.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.379 (TA Acquisitions II),

(3) TA EU Acquisitions III S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of one million two hundred twelve thousand four hundred eighty Euros (EUR 1,212,480.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.383 (TA Acquisitions III),

(4) TA EU Acquisitions IV S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of one million two hundred twelve thousand five hundred Euros (EUR 1,212,500.-) registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 171.219 (TA Acquisitions IV),

(5) TA EU Acquisitions Zebra S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of one million two hundred twelve thousand five hundred Euros (EUR 1,212,500.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.321 (TA Zebra),

(6) TA EU Acquisitions Mountainstream S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of ten million Swedish krona (SEK 10,000,000.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 171.773 (TA EU Acquisitions Mountainstream),

(7) TA EU Acquisitions V S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of one million two hundred and twelve thousand four hundred and ninety-nine Euros and ninety euro cents (EUR 1,212,499.90) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 175.263 (TA EU Acquisitions V), and

(8) TA EU Acquisitions VI S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, having a share capital of one million two hundred and sixty-one thousand four hundred and ninety-nine Euros and eighty cents (EUR 1,261,499.80) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 182.062 (TA EU Acquisitions VI and, together with TA Acquisitions, TA Acquisitions II, TA Acquisitions III, TA Acquisitions IV, TA Zebra, TA EU Acquisitions Mountainstream and TA EU Acquisitions V, the Shareholders).

Each of the Shareholders is hereby represented by Mr. Ryan Benjamin, employee of Saltgate S.A., whose professional address is at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. That the Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

Agenda

1. Waiver of convening notice;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) in order to bring it from its present amount of fourteen million nine hundred thirty-five thousand three hundred and thirty-two Euros (EUR 14,935,332.-), represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (the Ordinary Shares), (ii) one million two hundred thousand (1,200,000) class A tracker shares (the Class A Tracker Shares), (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) class B tracker shares (the Class B Tracker Shares), (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) class C tracker shares (the Class C Tracker Shares), (v) six million four hundred and twenty-two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) class D tracker shares (the Class D Tracker Shares), (vi) one million two hundred and twelve thousand five hundred (1,212,500) class E tracker shares (the Class E Tracker Shares), (vii) one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen (1,213,518) class F shares (the Class F Tracker Shares), (viii) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) class G tracker shares (the Class G Tracker Shares) and (ix) one million two hundred sixty-one thousand five hundred (1,261,500) class H shares (the Class H Tracker Shares), all in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, to an amount of fourteen million nine hundred forty-seven thousand eight hundred and thirty-two Euros (EUR 14,947,832.-) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, (ii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class A Tracker Shares, (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class B Tracker Shares, (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) Class C Tracker Shares, (v) six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) Class D Tracker Shares, (vi) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) Class E Tracker Shares (vii) one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen (1,213,518) Class F Tracker Shares, (viii) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) Class G Tracker Shares, (ix) one million two hundred sixty-one thousand five hundred (1,261,500) Class H Tracker Shares and (x) twelve thousand five hundred (12,500) class I tracker shares (the Class I Tracker Shares) all in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

3. Subscription for and payment of the share capital increase of the Company specified under item 2 above by a contribution in cash in an aggregate amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to be made by TA EU Acquisitions VII S.à r.l.;

4. Subsequent amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the share capital increase set out at items 2 and 3 above;

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register); and

6. Miscellaneous.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the present meeting, the Shareholders waive the convening notices, the Shareholders here represented considering themselves duly convened and declaring having had perfect knowledge of the agenda which has been communicated to each of them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) in order to bring it from its present amount of fourteen million nine hundred thirty-five thousand three hundred and thirty-two Euros (EUR 14,935,332.-), represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, (ii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class A Tracker Shares, (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class B Tracker Shares, (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) Class C Tracker Shares, (v) six million four hundred and twenty-two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) Class D Tracker Shares, (vi) one million two hundred and twelve thousand five hundred (1,212,500) Class E Tracker Shares, (vii) one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen (1,213,518) Class F Tracker Shares, (viii) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) Class G Tracker Shares and (ix) one million two hundred sixty-one thousand five hundred (1,261,500) Class H Tracker Shares, all in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, to an amount of fourteen million nine hundred forty-seven thousand eight hundred and thirty-two Euros (EUR 14,947,832.-) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, (ii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class A Tracker Shares, (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) Class B Tracker Shares, (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) Class C Tracker Shares, (v) six million four hundred and twenty-two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) Class D Tracker Shares, (vi) one million two hundred twelve thousand

five hundred (1,212,500) Class E Tracker Shares, (vii) one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen (1,213,518) Class F Tracker Shares, (viii) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) Class G Tracker Shares, (ix) one million two hundred sixty-one thousand five hundred (1,261,500) Class H Tracker Shares, and (x) twelve thousand five hundred (12,500) Class I Tracker Shares, all in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the subscription to, and full payment of, the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon appeared TA EU Acquisitions VII S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, under the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, hereby represented by Mr. Ryan Benjamin, employee of Saltgate S.A., whose professional address is at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal (which proxy having been signed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration), subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) newly issued Class I Tracker Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-).

Such contribution in cash, in the aggregate amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) shall be entirely allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is at the Company’s disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles so that it shall read as follows:

“ **5.1.** The Company’s share capital is set at fourteen million nine hundred forty-seven thousand eight hundred and thirty-two Euros (EUR 14,947,832.-), divided into:

- (i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (the Ordinary Shares);
- (ii) one million two hundred thousand (1,200,000) class A tracker shares (the Class A Tracker Shares);
- (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) class B tracker shares (the Class B Tracker Shares);
- (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) class C tracker shares (the Class C Tracker Shares);
- (v) six million four hundred and twenty-two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) class D tracker shares (the Class D Tracker Shares);
- (vi) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) class E tracker shares (the Class E Tracker Shares);
- (vii) one million two hundred thirteen thousand five hundred eighteen (1,213,518) class F tracker shares (the Class F Tracker Shares);
- (viii) one million two hundred twelve thousand five hundred (1,212,500) class G tracker shares (the Class G Tracker Shares);
- (ix) one million two hundred sixty-one thousand five hundred (1,261,500) class H tracker shares (the Class H Tracker Shares); and
- (x) twelve thousand five hundred (12,500) class I tracker shares (the Class I Tracker Shares).

The Company may also create and issue from time to time subject to and in accordance with the Law (i) additional Class A Tracker Shares, (ii) additional Class B Tracker Shares, (iii) additional Class C Tracker Shares, (iv) additional Class D Tracker Shares, (v) additional Class E Tracker shares, (vi) additional Class F Tracker Shares, (vii) additional Class G Tracker Shares, (viii) additional Class H Tracker Shares and (ix) additional Class I Tracker Shares, all in registered form and each having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) (collectively the Tracker Shares, and individually a Tracker Share) which will track the performance and returns of such underlying investment as is specified at the time of issue.

The Class A Tracker Shares shall track the performance and return of the Company’s direct investment in the share capital of Jupiter Luxembourg S.à r.l..

The Class B Tracker Shares shall track the performance and return of the Company’s direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg S.à r.l..

The Class C Tracker Shares shall track the performance and return of the Company’s direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg III S.à r.l..

The Class D Tracker Shares shall track the performance and return of the Company’s direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg II S.à r.l..

The Class E Tracker Shares shall track the performance and return of the Company’s direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l..

The Class F Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of Mountain Stream Holding II S.à r.l..

The Class G Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg V S.à r.l..

The Class H Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg VI S.à r.l..

The Class I Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg VII S.à r.l..

The Ordinary Shares and Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share.”

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes and give power and authority to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, the newly issued shares in the shareholders' register of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register).

There being no further business on the agenda, the Meeting was adjourned.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing parties that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le septième jour du mois de mai

par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de TA Investment Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ayant un capital social de quatorze millions neuf cent trente-cinq mille trois cent trente-deux Euros (EUR 14.935.332.-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.538 (la Société). La Société a été constituée le 15 mai 2007 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial C) le 20 juillet 2007, N° - 1511. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 7 janvier 2014 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C le 25 mars 2014, N° -761.

ONT COMPARU:

(1) TA EU Acquisitions S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social d'un million deux cent douze mille quatre cent quatre-vingts Euros (EUR 1.212.480.-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.381 (TA Acquisitions),

(2) TA EU Acquisitions II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social de sept millions soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-huit Euros (EUR 7.079.088.-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.379 (TA Acquisitions II),

(3) TA EU Acquisitions III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social d'un million deux cent douze mille quatre cent quatre-vingts Euros (EUR 1.212.480.-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.383 (TA Acquisitions III),

(4) TA EU Acquisitions IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social d'un million deux cent douze mille cinq cents Euros (EUR 1.212.500.-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 171.219 (TA Acquisitions IV),

(5) TA EU Acquisitions Zebra S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social d'un million deux cent douze mille cinq cents Euros (EUR 1.212.500.-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.321 (TA Zebra),

(6) TA EU Acquisitions Mountainstream S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social de dix millions de couronnes suédoises (SEK 10.000.000.-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171.773 (TA EU Acquisitions Mountainstream),

(7) TA EU Acquisitions V S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social de un million deux cent douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingt-dix euro cents (EUR 1.212.499,90) immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175.263 (TA EU Acquisitions V), et

(8) TA EU Acquisitions VI S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au capital social de un million deux cent soixante-et-un mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingts cents (EUR 1.261.499,80) immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.062 (TA EU Acquisitions VI, et ensemble avec TA Acquisitions, TA Acquisitions II, TA Acquisitions III, TA Acquisitions IV, TA Zebra, TA EU Acquisitions Mountainstream et TA Acquisitions V, les Associés).

Chacun des Associés est ci-après représenté par Monsieur Ryan Benjamin, employé de Saltgate S.A., dont l'adresse professionnelle est située à 40, Avenue Monterey, L-2167 Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

Ordre du jour

1. Renonciation à l'avis de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) afin de le porter de son montant actuel de quatorze millions neuf cent trente-cinq mille trois cent trente-deux Euros (EUR 14.935.332.-), représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), (ii) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie A (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie A), (iii) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie B (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie B), (iv) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie C (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie C), (v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) parts sociales traçantes de catégorie D (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie D), (vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) parts sociales traçantes de catégorie E (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie E), (vii) un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit (1.213.518) parts sociales traçantes de catégorie F (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie F), (viii) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) parts sociales traçantes de catégorie G (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie G) et (ix) un million deux cent soixante et un mille cinq cents (1.261.500) parts sociales traçantes de catégorie H (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie H), toutes sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, à un montant de quatorze millions neuf cent quarante-sept mille huit cent trente-deux Euros (EUR 14.947.832.-) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires; (ii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie A; (iii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie B; (iv) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie C; (v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) Parts Sociales Traçantes de Catégorie D, (vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie E, (vii) un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit (1.213.518) Parts Sociales Traçantes de Catégorie F, (viii) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie G, (ix) un million deux cent soixante et un mille cinq cents (1.261.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie H et (x) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales traçantes de catégorie I (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie I) toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune;

3. Souscription et libération de l'augmentation de capital social de la Société mentionnée au point 2. ci-dessus par un apport en numéraire pour un montant total de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) à faire par TA EU Acquisitions VII S.à r.l.;

4. Modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital social définie aux points 2. et 3. ci-dessus;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement pour procéder au nom et

pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre); et

6. Divers.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, les Associés renoncent aux formalités de convocation, les Associés ici représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) afin de le porter de son montant actuel de quatorze millions neuf cent trente-cinq mille trois cent trente-deux Euros (EUR 14.935.332.-), représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires, (ii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie A, (iii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie B, (iv) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie C, (v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) Parts Sociales Traçantes de Catégorie D, (vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie E, (vii) un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit (1.213.518) Parts Sociales Traçantes de Catégorie F, (viii) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie G et (ix) un million deux cent soixante-et-un mille cinq cents (1.261.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie H, toutes sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, à un montant de quatorze millions neuf cent quarante-sept mille huit cent trente-deux Euros (EUR 14.947.832.-) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires; (ii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie A; (iii) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie B; (iv) un million deux cent mille (1.200.000) Parts Sociales Traçantes de Catégorie C; (v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) Parts Sociales Traçantes de Catégorie D, (vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie E, (vii) un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit (1.213.518) Parts Sociales Traçantes de Catégorie F, (viii) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie G, (ix) un million deux cent soixante et un mille cinq cents (1.261.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie H et (x) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie I toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Ensuite a comparu TA EU Acquisitions VII S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, en voie d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représentée par Monsieur Ryan Benjamin, employé de Saltgate S.A., dont l'adresse professionnelle est située à 40, Avenue Monterey, L-2167 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement) souscrit à douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Traçantes de Catégorie I, nouvelles émises, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-).

Cet apport en numéraire d'un montant total de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) sera intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

Le montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) est à la disposition de la Société dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'Article 5.1. des Statuts qui sera libellé de la manière suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à quatorze millions neuf cent quarante-sept mille huit cent trente-deux Euros (EUR 14.947.832.-), représenté par:

- (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires);
- (ii) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie A (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie A);
- (iii) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie B (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie B);

(iv) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie C (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie C);

(v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) parts sociales traçantes de catégorie D (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie D);

(vi) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) parts sociales traçantes de catégorie E (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie E);

(vii) un million deux cent treize mille cinq cent dix-huit (1.213.518) parts sociales traçantes de catégorie F (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie F);

(viii) un million deux cent douze mille cinq cents (1.212.500) parts sociales traçantes de catégorie G (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie G);

(ix) un million deux cent soixante et un mille cinq cents (1.261.500) parts sociales traçantes de catégorie H (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie H); et

(x) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales traçantes de catégorie I (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie I).

La Société peut aussi créer et émettre de temps à autre, sous réserve de et conformément à la Loi (i) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie A supplémentaires, (ii) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie B supplémentaires, des Parts Sociales Traçantes de Catégorie C supplémentaires, (iv) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie D supplémentaires, (v) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie E supplémentaires, (vi) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie F supplémentaires, (vii) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie G supplémentaires, (viii) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie H supplémentaires et (ix) Des Parts Sociales Traçantes de Catégorie I supplémentaires, toutes sous forme nominative et chacune ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) (collectivement les Parts Sociales Traçantes, et individuellement une Part Sociale Traçante), qui traceront la performance et le rendement d'un investissement sous-jacent de la Société tel que spécifié au moment de l'émission.

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie A traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de Jupiter Luxembourg S.à r.l..

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie B traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg S.à r.l..

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie C traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg III S.à r.l..

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie D traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg II S.à r.l..

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie E traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg Zebra S.à r.l..

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie F traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de Mountain Stream Holding II S.à r.l..

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie G traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg V S.à r.l..

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie H traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg VI S.à r.l..

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie I traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg VII S.à r.l..

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes sont désignées collectivement et indépendamment de leur classe comme des Parts Sociales et individuellement et indépendamment de leur classe comme une Part Sociale.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement, afin d'inscrire, au nom et pour le compte de la Société, les parts sociales nouvelles émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-)

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de l'acte, le notaire le signe avec les parties comparantes.

Signé: R. Benjamin et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 mai 2014. LAC/2014/21840. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014071061/405.

(140082825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

TMF Secretarial Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 94.029.

- Les décisions suivantes ont été prises et approuvées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 14 mai 2014:

* d'accepter le renouvellement de Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman, Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, Jacob Mudde, Jorge Pérez Lozano and Johannes Laurens de Zwart en tant qu'administrateurs de la Société pour une période expirant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires en 2017;

* d'accepter le renouvellement de PriceWaterhouseCoopers S.à r.l. en sa qualité de commissaire aux comptes de la Société pour une période expirant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires en 2017;

* d'accepter la démission de Monsieur Jorge Pérez Lozano en tant que administrateur-délégué de la Société avec effet immédiat;

* de nommer en remplacement de l'administrateur-délégué démissionnaire avec effet immédiat au 14 mai 2014 Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Son mandat expirera simultanément avec son mandat d'administrateur;

* de confirmer que le conseil d'administration de la Société est dorénavant composé comme suit:

- Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman;

- Monsieur Jorge Pérez Lozano;

- Monsieur Jacob Mudde;

- Monsieur Patrick Leonardus Cornelis van Denzen;

- Monsieur Johannes Laurens de Zwart;

- Madame Zora Bass;

- Monsieur Gérald Olivier David Welvaert;

- Monsieur Jean-Jacques Josset;

- Monsieur Martin Paul Galliver;

- Monsieur Fabrice Michel Gilles Mas; et

- Monsieur Fabrice Stéphane Rota.

- Les décisions suivantes ont été prises et approuvées par le conseil d'administration qui s'est tenu en date du 14 mai 2014:

* d'accepter la démission de Monsieur Jorge Pérez Lozano en tant que président du conseil d'administration;

* de nommer en remplacement du président du conseil d'administration démissionnaire avec effet immédiat au 14 mai 2014 et conformément à l'article 64 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les entreprises commerciales, tel qu'amendé Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliataire

Référence de publication: 2014071076/45.

(140082508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

Thill-Schumacher S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-9639 Boulaide, 9, rue de la Paix.

R.C.S. Luxembourg E 795.

L'an deux mil quatorze, le trente avril

Par devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1) Monsieur Raymond THILL, né le 21 août 1950 à Wiltz, demeurant à L-9639 Boulaide, 9, Rue de la Paix

2) Madame Bernadette SCHUMACHER, née le 28 janvier 1960 à Wiltz, demeurant à L-9639 Boulaide, 9, Rue de la Paix, lesquels comparants, présents ou tel que représentés, ont exposé au notaire:

- que la société civile immobilière THILL-SCHUMACHER S.C.I. a été constituée suivant acte reçu par le notaire Roger ARRENSDORFF, alors de résidence à Wiltz, en date du 8 mai 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 755 du 19 octobre 1998, dont les statuts n'ont pas encore été modifiés à ce jour;

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro E795;

- que les comparants sont les seuls et uniques associés représentant l'intégralité du capital de la société civile immobilière «THILLSCHUMACHER S.C.I.» avec siège social à L-9647 Doncols, 9, Bohey

Ensuite les comparants, agissant comme prédit, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Résolution unique

Les associés décident de transférer le siège de la société de Doncols à L-9639 Boulaide, 9, Rue de la Paix et modifient en conséquence l'article 4 des statuts comme suit:

« **Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Boulaide. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché sur simple décision de l'Assemblée Générale.»

Estimation des frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 650.-EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Thill, Schumacher, Joëlle SCHWACHTGEN.

Enregistré à Wiltz, le 08 mai 2014. Relation: WIL/2014/325. Reçu soixante-quinze euros (75 €).

Le Receveur (signé): Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société pour servir à des fins administratives.

Wiltz, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014071072/36.

(140082952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

Trinidad Drilling International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 180.332.

In the year two thousand and fourteen, the fifth day of May,

Before Maître Roger Arrensdorff, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, a company organized and incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2310 Luxembourg, 16 avenue Pasteur, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 179.732,

duly represented by Matthieu Groetzinger, lawyer, residing at L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse, by virtue of a proxy dated February 12, 2014.

Halliburton Eurasia Limited, a company organized and incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at Arch. Makariou III, 2-4 Capital Center, 9th Floor P.C., 1505 Nicosia, Cyprus, registered with the federal ID under number 98-0382694,

duly represented by Matthieu Groetzinger, lawyer, residing at L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse, by virtue of a proxy dated February 12, 2014.

Halliburton Worldwide Ltd., a company organized and incorporated under the laws of Cayman Islands, having its registered office at 69 Dr. Roy's Drive George Town, Grand Cayman. Cayman Islands,

duly represented by Matthieu Groetzinger, lawyer, residing at L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse, by virtue of a proxy dated February 12, 2014.

(Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, Halliburton Eurasia Limited and Halliburton Worldwide Ltd. are collectively referred to the "Shareholders").

The said proxies have been annexed to a deed received by the undersigned notary number 1856 of his directory of notarial deeds, on 12 February 2014 and registered in Luxembourg Civil Deeds on 14 February 2014, relation LAC/2014/7230.

Such appearing persons, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that the Shareholders are the shareholders of Trinidad Drilling International Luxembourg Sàrl, a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), having its registered office at L-2310 Luxembourg, 16 avenue Pasteur, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 180.332, incorporated by a deed received by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on September 2, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2792 on November 7, 2013 and whose articles of incorporation have been amended for the last time by a deed received by Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg on April 22, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

II. record the following resolutions which have been taken in the best interest of the Company, according to the agenda below:

Agenda

1. Increase of the corporate capital of the Company by the issue of class A mandatory redeemable preferred shares (the "Class A MRPS") with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each;
2. Allocation of the relevant amount to the Class A MRPS legal reserve of the Company;
3. Subscription and payment of additional Class A MRPS, with the payment of a share premium attached to the Class A MRPS and allocation of the relevant amount to the Class A MRPS legal reserve of the Company by Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, by a payment in cash;
4. Subscription and payment of additional Class A MRPS, with the payment of a share premium attached to the Class A MRPS and allocation of the relevant amount to the Class A MRPS legal reserve of the Company by Halliburton Worldwide Ltd., by a payment in cash;
5. Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the planned corporate capital increase;
6. Any other business.

First resolution

The Shareholders decided to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 429,572.- (four hundred twenty-nine thousand five hundred seventy-two US Dollars) so as to bring it from its present amount of USD 1,428,757.- (one million four hundred twenty-eight thousand seven hundred fifty-seven US Dollars) to the amount of USD 1,858,329.- (one million eight hundred fifty-eight thousand three hundred twenty-nine US Dollars) represented by 20,000 (twenty thousand) Ordinary Shares and 1,838,329 (one million eight hundred thirty-eight thousand three hundred twenty-nine) Class A MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each.

Second resolution

The Shareholders decided to issue 429,572 (four hundred twenty-nine thousand five hundred seventy-two) Class A MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each together with the payment of a share premium attached to the Class A MRPS of USD 42,484,754.40 (forty-two million four hundred eighty-four thousand seven hundred fifty-four US Dollars and forty cents) and the allocation of the amount of USD 42,958.- (forty-two thousand nine hundred fifty-eight US Dollars) to the Class A MRPS legal reserve of the Company.

Third resolution

Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, here represented as aforementioned, declares to:

- subscribe for 257,743 (two hundred fifty-seven thousand seven hundred forty-three) Class A MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each for an amount of USD 257,743.- (two hundred fifty-seven thousand seven hundred forty-three US Dollars);

- pay a share premium attached to the Class A MRPS of USD 25,490,852.64 (twenty-five million four hundred ninety thousand eight hundred fifty-two US Dollars and sixty-four cents);

- allocate to the Class A MRPS legal reserve of the Company the amount of USD 25,775.- (twenty-five thousand seven hundred seventy-five US Dollars);

Halliburton Worldwide Ltd., here represented as aforementioned, declares to:

- subscribe for 171,829 (one hundred seventy-one thousand eight hundred twenty-nine) Class A MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each for an amount of USD 171,829.- (one hundred seventy-one thousand eight hundred twenty-nine US Dollars);

- pay a share premium attached to the Class A MRPS of USD 16,993,901.76 (sixteen million nine hundred ninety-three thousand nine hundred one US Dollars and seventy-six cents);

- allocate to the Class A MRPS legal reserve of the Company the amount of USD 17,183.- (seventeen thousand one hundred eighty-three US Dollars);

by a payment in cash, so that from now the Company has at its free and entire disposal the amount of USD 42,957,284.40 (forty two million nine hundred fifty seven thousand two hundred eighty four US Dollars and forty cents) as certified to the undersigned notary by a bank certificate.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution being fully carried out, the Shareholders decided to amend article 5.1 of the articles of incorporation to read as follows:

“ **5.1.** The Company’s share capital is set at USD 1,858,329.- (one million eight hundred fifty-eight thousand three hundred twenty-nine US Dollars) divided into 20,000 (twenty thousand) ordinary shares (the “Ordinary Shares”) and 1,838,329 (one million eight hundred thirty-eight thousand three hundred twenty nine) class A mandatory redeemable preferred shares (the “Class A MRPS”). The Company may in addition to the Ordinary Shares and to the Class A MRPS issue from time to time class B mandatory redeemable preferred shares (the “Class B MRPS”), class C mandatory redeemable preferred shares (the “Class C MRPS”), class D mandatory redeemable preferred shares (the “Class D MRPS”), class E mandatory redeemable preferred shares (the “Class E MRPS”), class F mandatory redeemable preferred shares (the “Class F MRPS”), class G mandatory redeemable preferred shares (the “Class G MRPS”), class H mandatory redeemable preferred shares (the “Class H MRPS”), class I mandatory redeemable preferred shares (the “Class I MRPS”), class J mandatory redeemable preferred shares (the “Class J MRPS”) (the Class A MRPS, the Class B MRPS, the Class C MRPS, the Class D MRPS, the Class E MRPS, the Class F MRPS, the Class G MRPS, the Class H MRPS, the Class I MRPS and the Class J MRPS are each hereinafter referred to as a “Class of MRPS”); while they are all hereinafter collectively referred to as “MRPS”; the MRPS and the Ordinary Shares are hereinafter referred to individually as a “Share” and collectively as the “Shares”.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed have been estimated at about EUR 6,465.- (six thousand four hundred sixty-five Euro).

For the purpose of the registration taxes, the appearing party declares that the amount of USD 42,957,284.40 (forty two million nine hundred fifty seven thousand two hundred eighty four US Dollars and forty cents) is valued at EUR 30,965,370.82 (thirty million nine hundred sixty-five thousand three hundred seventy euro eighty-two cents).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le cinq mai,

Par devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

Ont comparu:

Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, une société constituée et établie sous le droit de Luxembourg, ayant son siège social situé à L-2310 Luxembourg, 16 avenue Pasteur, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.732,

dûment représentée par Matthieu Groetzinger, avocat, demeurant à L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse, en vertu d'une procuration donnée en date du 12 février 2014.

Halliburton Eurasia Limited, une société constituée et établie sous le droit de Chypre, ayant son siège social situé à Arch. Makariou III, 2-4 Capital Center, 9th Floor P.C., 1505 Nicosie, Chypre, enregistrée auprès du Federal ID sous le numéro 98-0382694,

dûment représentée par Matthieu Groetzinger, avocat, demeurant à L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse, en vertu d'une procuration donnée en date du 12 février 2014.

Halliburton Worlwide Ltd., une société constituée et établie sous le droit de Îles Cayman, ayant son siège social situé à 69 Dr. Roy's Drive George Town, Grand Cayman. Cayman Islands,

dûment représentée par Matthieu Groetzinger, avocat, demeurant à L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse, en vertu d'une procuration donnée en date du 12 février 2014.

(Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, Halliburton Eurasia Limited et Halliburton Worlwide Ltd. sont collectivement définis comme les «Associés»).

Lesdites procurations ont été annexées à un acte reçu par le notaire instrumentant au numéro 1856 de son répertoire en date du 12 février 2014, enregistré à Luxembourg Actes Civils le 14 février 2014, relation LAC/2014/7230.

Laquelle comparante, agissant *és-qualité*, déclare et demande au notaire:

I. d'acter que les Associés sont les associés de Trinidad Drilling International Luxembourg Sàrl, une société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 16 avenue Pasteur, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.332, constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 2 septembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2792 du 7 novembre 2013 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, le 22 avril 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

II. d'enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, selon l'ordre du jour ci-dessous:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société par l'émission de parts privilégiées obligatoirement rachetables de classe A (les «PPOR Classe A») supplémentaires ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune;
2. Allocation d'un certain montant à la réserve légale PPOR Classe A de la Société;
3. Souscription et libération de PPOR Classe A supplémentaires, avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR Classe A et l'allocation d'un certain montant à la réserve légale PPOR Classe A de la Société par Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, par un paiement en numéraire;
4. Souscription et libération de PPOR Classe A supplémentaires, avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR Classe A et l'allocation d'un certain montant à la réserve légale PPOR Classe A de la Société par Halliburton Worlwide Ltd., par un paiement en numéraire;
5. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital social planifiée de la Société;
6. Divers.

Première résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 429.572,- (quatre cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-douze dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 1.428.757,- (un million quatre cent vingt-huit mille sept cent cinquante-sept dollars américains) à un montant de USD 1.858.329,- (un million huit cent cinquante-huit mille trois cent vingt-neuf dollars américains) représenté par 20.000 (vingt mille) parts ordinaires et 1.838.329 (un million huit cent trente-huit mille trois cent vingt-neuf) PPOR Classe A ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune.

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé d'émettre 429.572 (quatre cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-douze) PPOR Classe A ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR Classe A de USD 42.484.754,40 (quarante-deux millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante-quatre dollars américains et quarante cents) et l'allocation d'un montant de USD 42.958,- (quarante-deux mille neuf cent cinquante-huit dollars américains) à la réserve légale PPOR Classe A de la Société.

Troisième résolution

Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, représentée tel que mentionné ci-dessus a déclaré:

- souscrire et payer en totalité 257.743 (deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-trois) PPOR Classe A ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune pour un montant total de USD 257.743,- (deux cent cinquante-sept mille sept cent quarante-trois dollars américains);

- payer une prime d'émission attachée aux PPOR Classe A de USD 25.490.852,64 (vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix mille huit cent cinquante-deux dollars américains et soixante-quatre cents);

- allouer à la réserve légale PPOR Classe A de la Société le montant de USD 25.775,- (vingt-cinq mille sept cent soixante-quinze dollars américains);

Halliburton Worlwide Ltd., représentée tel que mentionné ci-dessus a déclaré:

- souscrire et payer en totalité 171.829 (cent soixante et onze mille huit cent vingt-neuf) PPOR Classe A ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune pour un montant total de USD 171.829,- (cent soixante et onze mille huit cent vingt-neuf dollars américains);

- payer une prime d'émission attachée aux PPOR Classe A de USD 16.993.901,76 (seize millions neuf cent quatre-vingt-treize mille neuf cent un dollars américains et soixante-seize cents);

- allouer à la réserve légale PPOR Classe A de la Société le montant de USD 17.183,- (dix-sept mille cent quatre-vingt-trois dollars américains);

par un paiement en numéraire, de telle sorte que la Société dispose à ce jour de l'entière et libre disposition d'un montant USD 42.957.284,40 (quarante-deux millions neuf cent cinquante-sept mille deux cent quatre-vingt-quatre dollars américains et quarante cents) comme cela a été certifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'apport ayant été accompli, les Associés ont décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

« **5.1.** Le capital social est fixé à USD 1.858.329,- (un million huit cent cinquante-huit mille trois cent vingt-neuf dollars américains) représenté par 20.000 (vingt mille) parts ordinaires (les «Parts Ordinaires») et 1.838.329 (un million huit cent trente-huit mille trois cent vingt-neuf) parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie A (les «PPOR Classe A»). La Société peut également émettre en plus des Parts Ordinaires et des PPOR Classe A des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie B (les «PPOR Classe B»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie C (les «PPOR Classe C»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie D (les «PPOR Classe D»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie E (les «PPOR Classe E»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie F (les «PPOR Classe F»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie G (les «PPOR Classe G»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie H (les «PPOR Classe H»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie I (les «PPOR Classe I»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie J (les «PPOR Classe J»), (les PPOR Classe A, les PPOR Classe B, les PPOR Classe C, les PPOR Classe D, les PPOR Classe E, les PPOR Classe F, les PPOR Classe G, les PPOR Classe H, les Classe I et les PPOR Classe J) sont ci-après individuellement désignées comme une «Classe de PPOR» et collectivement comme les «PPOR»; les PPOR et les Parts Ordinaires sont ci-après individuellement désignées comme une «Part» et collectivement comme les «Parts».)»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à environ EUR 6.465,- (six mille quatre cent soixante-cinq euros).

Pour les besoins de l'enregistrement, le comparant déclare que le montant de USD 42.957.284,40 (quarante-deux millions neuf cent cinquante-sept mille deux cent quatre-vingt-quatre dollars américains et quarante cents) est évalué à la somme de EUR 30.965.370,82 (trente millions neuf cent soixante-cinq mille trois cent soixante-dix euros quatre-vingt-deux cents).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu des comparants, tous connus du notaire par leur prénoms, noms, état civil et domicile, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: GROETZINGER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 mai 2014. Relation: LAC / 2014 / 21612. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014071057/235.

(140083291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

Partners of Excellence S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5447 Schwebsange, 111, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 187.082.

—
STATUTEN

Im Jahr zweitausendvierzehn den achtundzwanzigsten April.

Vor Maître Paul BETTINGEN Notar, mit Amtssitz in Niederanven,

SIND ERSCIENEN:

1.- Herr Jörg MEURERS, Geschäftsmann, geboren am 16. April 1970, in Mettlach (D), wohnhaft in D- 66693 Mettlach, Hochwaldstrasse, 29;

2.- Herr Peter LAUX, Geschäftsmann, geboren am 22. April 1985, in Saarlouis (D), wohnhaft in D- 66663 Merzig, Harlingerweg, 28.

Die Erschienenen erklären ihre Absicht, mit dieser Urkunde eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu gründen und die folgende Satzung aufzuzeichnen:

Titel I. - Rechtsform - Zweck - Benennung - Sitz - Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung errichtet, welche geregelt wird durch das abgeänderte Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Koordination von Meisterbetrieben im Baufach, Energie, Heizung und Sanitär.

Die Gesellschaft kann des weiteren alle kommerzielle, zivile, finanzielle und immobiläre Tätigkeiten in Bezug auf An- und Verkauf von sämtlichen Gütern sowie die Beratung, die Entwicklung oder sonstige kommerzielle Tätigkeiten ausüben, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder denselben voraussichtlich fördern können und dies im In- und Ausland.

Die Gesellschaft ist berechtigt, gleichartige oder artverwandte Unternehmen zu erwerben, sich an solchen Unternehmen zu beteiligen und deren Vertretung zu übernehmen.

Sie kann auch Zweigniederlassungen errichten.

Art. 3. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung wird gegründet unter dem Namen "PARTNERS OF EXCELLENCE S.à.r.l."

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Schengen.

Er kann durch Beschluss der Gesellschafter in jede andere Ortschaft des Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Art. 5. Die Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer errichtet.

Titel II. - Kapital - Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölf Tausend fünf Hundert Euros (12.500,- EUR), eingeteilt in einhundert (100) Anteile mit einem Nennwert von je einhundertfünfundzwanzig Euros (125,- EUR), alle voll gezeichnet und vollens eingezahlt.

Art. 7. Die Anteile sind frei übertragbar zwischen den Gesellschaftern. Die Anteile können nur an Nicht-Gesellschafter übertragen werden mit der Genehmigung der Gesellschafterversammlung.

Ein Gesellschafter, welcher seine Anteile ganz oder teilweise an Nicht-Gesellschafter übertragen möchte, muss die übrigen Gesellschafter per Einschreiben davon informieren, wie viele Anteile er an wen übertragen möchte unter Angabe von Namen, Vornamen, Beruf und Wohnort des Übernehmers sowie des angebotenen Preises.

Die übrigen Gesellschafter haben ein Vorkaufsrecht für die zur Übertragung anstehenden Anteile im Verhältnis ihrer jeweiligen Beteiligung. Verzichtet ein Gesellschafter auf sein Vorkaufsrecht, so geht dieses auf die verbleibenden Gesellschafter über.

Ein Gesellschafter muss sein Vorkaufsrecht innerhalb einer Frist von 30 Tagen nach Erhalt der im zweiten Absatz erwähnten Information geltend machen indem er die Gesellschaft per Einschreibebrief von seiner Absicht in Kenntnis setzt. Geschieht dies nicht in der genannten Frist, so verliert dieser Gesellschafter sein Vorkaufsrecht.

Spätestens 60 Tage nachdem die Gesellschafter von der Übertragungsofferte informiert wurden, müssen die übrigen Gesellschafter dem abtretenden Gesellschafter mitteilen, wieviele Anteile und von welchen Gesellschaftern im Rahmen des Vorkaufsrechtes erworben werden möchten. Der Preis dieser Anteile entspricht ihrem Buchwert zum Ende des

letzten Geschäftsjahres. Der Buchwert eines Anteiles ist in einer vereinfachten Formel definiert als Eigenmittel der Gesellschaft, vermindert um eine eventuelle vor dem Anteilverkauf getätigten Gewinnverteilung und geteilt durch die Gesamtanzahl der Anteile der Gesellschaft. Die Eigenmittel (fonds propres) ergeben sich aus dem Jahresabschluss des letzten Geschäftsjahres der Gesellschaft vor dem Verkauf der Anteile. Der Preis ist zahlbar unter den von den Gesellschaftern festgelegten Bedingungen und Fristen.

Falls kein Gesellschafter fristgerecht Gebrauch von seinem Vorkaufsrecht gemacht hat, ist der abtretende Gesellschafter frei, seine Anteile an den Nicht-Gesellschafter zu den abgemachten Bedingungen zu veräußern.

Bei Todesfall können die Anteile an Nichtgesellschafter nur mit der Zustimmung der Anteilsbesitzer, welche mindestens drei Viertel der den Überlebenden gehörenden Anteile vertreten, übertragen werden.

Im Falle einer Übertragung im Einklang mit den Bestimmungen von Artikel 189 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, wird der Wert eines Anteils auf der Basis der Durchschnittsbilanz der letzten drei Geschäftsjahre berechnet und, falls die Gesellschaft noch keine drei Geschäftsjahre zählt, wird er auf der Basis der Bilanz des letzten oder der beiden letzten Geschäftsjahre berechnet.

Jede Übertragung von Gesellschaftsanteilen bedarf einer notariellen Urkunde.

Titel III. - Geschäftsführung

Art. 8. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, die nicht Gesellschafter zu sein brauchen, verwaltet. Sie werden vom einzigen Gesellschafter oder, je nachdem, von den Gesellschaftern, ernannt und abberufen.

Die Geschäftsführer werden für eine unbestimmte Zeit ernannt und haben die ausgedehntesten Vollmachten gegenüber Drittpersonen.

Spezifische oder beschränkte Vollmachten können für bestimmte Angelegenheiten an einen oder mehrere Bevollmächtigte, die nicht Gesellschafter sein müssen, erteilt werden.

Titel IV. - Entscheidungen des Einzigen Gesellschafters - Gemeinsame Entscheidungen Mehrerer Gesellschafter

Art. 9. Der einzige Gesellschafter übt die Vollmachten aus, welche durch das vorbenannte Gesetz vom 10. August 1915, der Versammlung der Gesellschafter vorbehalten sind.

Demzufolge werden alle Entscheidungen, welche die Vollmachten des oder der Geschäftsführer überschreiten, vom einzigen Gesellschafter getroffen.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, werden die Entscheidungen, welche die Vollmachten des oder der Geschäftsführer überschreiten, durch die Gesellschafterversammlung getroffen.

Titel V. - Geschäftsjahr - Bilanz - Gewinnverteilung

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 11. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, per einunddreißigsten Dezember, wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz, welche das Inventar zusammenfasst, sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Saldo dieses Kontos, nach Abzug der allgemeinen Unkosten, Lasten, Abschreibungen und Rückstellungen ist der Nettogewinn der Gesellschaft.

Von diesem Nettogewinn der Gesellschaft werden jährlich fünf Prozent (5%) der gesetzlichen Reserve der Gesellschaft zugeführt, solange bis die gesetzliche Reserve ein Zehntel des Kapitals beträgt. Sollte zu einem gegebenen Augenblick und aus irgendeinem Grunde, die gesetzliche Reserve unter ein Zehntel des Gesellschaftskapitals fallen, so muss die jährliche Zuführung von fünf Prozent wieder aufgenommen werden bis das ein Zehntel Verhältnis wieder hergestellt ist.

Der Restbetrag wird dem einzigen Gesellschafter zugeteilt oder, je nachdem, unter den Gesellschaftern verteilt, wobei dieser oder diese, handelnd laut den gesetzlichen Bestimmungen, entscheiden kann oder können, dass der Restbetrag, nach Abzug jeglicher Reserven, auf das folgende Jahr übertragen oder auf einer außergesetzlichen Reserve zugeführt wird.

Titel VI. - Auflösung

Art. 12. Die Gesellschaft wird nicht automatisch durch den Tod, die notorische Zahlungsunfähigkeit, die gerichtliche Entmündigung oder den Bankrott eines Gesellschafters aufgelöst.

Sollte die Gesellschaft aufgelöst werden, so wird die eventuelle Liquidation vom oder von den Geschäftsführern im Amt oder von einem oder mehreren Liquidatoren, vom einzigen Gesellschafter oder von der Generalversammlung der Gesellschafter ernannt, ausgeführt. Der oder die Liquidatoren sind mit den ausgedehntesten Vollmachten zur Realisierung der Aktiva und zur Zahlung der Passiva ausgestattet.

Die Aktiva der Liquidation werden, nach Abzug der Passiva, dem einzigen Gesellschafter zugeteilt, oder, je nachdem, unter die Gesellschafter im Verhältnis ihrer Anteile aufgeteilt.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 13. Die Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften finden ihre Anwendung überall, wo die gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Zeichnung und Einzahlung

Die Anteile wurden gezeichnet wie folgt:

1.- MEURERS Jörg, vorbenannt, fünfzig Anteile	50
2.- LAUX Peter, vorbenannt, fünfzig Anteile	50
Total: einhundert Anteile	100

Alle Anteile wurden vollständig in bar eingezahlt, so dass ab heute der Gesellschaft der Betrag von zwölf Tausend fünf Hundert Euros (12.500,-EUR) zur Verfügung steht, wie dies dem instrumentierenden Notar nachgewiesen wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Beschlüsse

Sofort nach Gründung der Gesellschaft haben vorbenannte Gesellschafter welche das Gesamtkapital vertreten, folgende Beschlüsse gefasst:

1) Zum Geschäftsführer werden auf unbestimmte Zeit ernannt:

- Herr Jörg MEURERS, vorbenannt;
- Herr Peter LAUX, vorbenannt;

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift eines Geschäftsführers rechtsgültig vertreten. Sie können Vollmacht an Drittpersonen erteilen.

2) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L- 5447 Schwesange, 111, route du Vin.

Der Notar hat die Komparenten darauf aufmerksam gemacht, dass eine Handlungsmächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor der Aufnahme jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was die Komparenten ausdrücklich anerkennen.

Bevollmächtigung

Die Erschienenen, handelnd in gemeinsamem Interesse, erteilen hiermit einem jeden Angestellten des unterzeichneten Notars Spezialvollmacht, in ihrem Namen jegliche etwaige Berichtungsurkunde gegenwärtiger Urkunde aufzunehmen.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Erschienene gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Jörg Meurers, Peter Laux, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 08 mai 2014. LAC / 2014 / 21405. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Für gleichlautende Kopie - Ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 20. Mai 2014.

Référence de publication: 2014071140/137.

(140083322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

L & M Technique Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 81.479.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014069801/14.

(140081918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Investment Select Fund Sicav-SIF, Société Anonyme - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 114.322.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069766/9.

(140081141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

IPD Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 146.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069767/10.

(140081928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

IPD Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 146.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069768/10.

(140081929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Joja Assets S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10b, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 171.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069782/9.

(140081457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

Nordborn I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 120.949.

- Die Adresse des Sitzes der Gesellschaft lautet wie folgt:

24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

- Die Adresse der Gesellschafter, IVG Luxembourg S.à r.l. International Institutional Fund SCA SICAV-SIF und IVG Prime Investment S.à r.l., lautet ebenfalls:

24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19. Mai 2014.

NORDBORN I S.à r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2014069913/17.

(140082304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.